

# BLV *le mag*



## MUSIKABOURG : LA COMPAGNIE CRÉOLE

Samedi 25 mai p. 11

**DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** p. 6  
L'extension du Bicemparc

**CENTRE DE SANTÉ POLYVALENT** p. 9  
Le futur centre ouvrira  
ses portes en 2021

**VOIRIE** p. 12  
Les travaux programmés  
en 2019



**DU 16 AU 18 FÉVRIER**

Magie, marionnettes et belles histoires ont charmé le public du Festival des enfants au théâtre Le Rhône.



**2 ET 3 FÉVRIER**

Plus de 2000 visiteurs se sont déplacés pour la 1<sup>re</sup> édition de l'exposition Lez'Arts bourcains.



**DU 4 AU 7 MARS**

Nos aînés sont toujours plus nombreux au repas des seniors.



**17 JANVIER**

De nouvelles caméras de vidéosurveillance ont été installées pour une sécurité renforcée.



**4 FÉVRIER ET 4 MARS**

Le Maire a reçu les chefs d'entreprises et les commerçants de la commune.

**P. 3 ÉDITORIAL****P. 4 GIRODET**

Le parc prend forme  
et le chantier se visite

**P. 6 DÉVELOPPEMENT  
ÉCONOMIQUE**

Le salon de l'alternance  
ouvre ses portes le 25 avril

**P. 8 POUVOIR D'ACHAT**

Un achat groupé pour faire  
baisser vos factures de gaz  
et d'électricité

**P. 9 SANTÉ**

Nouveau : un Centre de santé  
polyvalent à Bourg-lès-Valence

**P. 10 SPORT**

Djibril Cissé, invité d'honneur  
du semi-marathon

**P. 11 ÉVÉNEMENTS**

La Compagnie créole,  
tête d'affiche de MusiKàBourg

**P. 12 VOIRIE**

Les travaux programmés en 2019

**P. 13 BRÈVES****P. 14 TRIBUNES POLITIQUES****P. 15 INFOS PRATIQUES**

Ce magazine est disponible en version audio  
pour les personnes malvoyantes, à l'accueil  
de l'Hôtel de Ville et à la médiathèque  
La Passerelle.



En ce début d'année, notre municipalité a présenté ses vœux à la population dans chacun des quartiers de la ville. Plus de 1000 Bourcains étaient au rendez-vous et ont témoigné une nouvelle fois leur attachement à notre commune.

Depuis 5 ans, avec mon équipe municipale, nous mettons toute notre énergie pour votre bien-vivre à Bourg-lès-Valence.

Priorité municipale n°1 : la santé, avec une très bonne nouvelle puisque le 6 février dernier, la Ville a acté officiellement la construction d'un centre de santé polyvalent en centre-ville, en partenariat avec le centre de soins et de santé. Elle accompagne aussi la création de pôles médicaux privés dont un est en fin de construction quartier des Chabanneries.

Le pouvoir d'achat des Français est en berne, sauf à Bourg-lès-Valence, grâce à la baisse annuelle de 2 % des taux d'imposition et la mise en place de la mutuelle communale négociée. Afin de redonner encore plus de pouvoir d'achat à ses habitants, la Ville vient d'instaurer l'achat groupé d'énergies avec pour objectif : réduire votre facture de gaz et d'électricité. Cela ne va rien coûter. Ni à la collectivité, ni aux Bourcains !

Ville solidaire, dynamique et festive, Bourg-lès-Valence vous fera chanter et danser sur la musique des îles, le samedi 25 mai prochain, place des Rencontres, pour la deuxième édition du festival MusiKàBourg. Une soirée ensoleillée et pleine de joie avec l'incontournable Compagnie Créole. Venez nombreux !

*Pauline Pourciau*  
Maire de Bourg-lès-Valence



# GIRODET en images

**Le chantier s'étend désormais jusqu'au bassin des joutes.**



Début mars, réalisation de la scène culturelle au bord du Rhône et matérialisation des cheminements de l'amphithéâtre de verdure.



Mi-février, le parking du toueur, situé derrière le théâtre Le Rhône, a été mis en service.



Mi-mars, le parvis, devant le théâtre, prend forme.

## La nouvelle route départementale

**Un nouveau visage pour la RD 2007 N, fin mai.**



La transformation de cette voie en « boulevard paysager » avec la plantation d'arbres sur la voie centrale réduit considérablement la vitesse des véhicules ainsi que les nuisances sonores à Girodet et pour les habitations limitrophes. Descendue au niveau de l'autoroute, cette RD permettra d'abaisser la future passerelle pour la rendre enfin accessible aux

personnes à mobilité réduite, aux poussettes, aux seniors, aux cyclistes... La Ville remercie le Département de la Drôme de lui avoir délégué la maîtrise d'ouvrage de ce chantier, ce qui a facilité son organisation.

### TRAVAUX DE NUIT EN AVRIL

Pour finaliser la chaussée, des travaux sont programmés de nuit (sauf aléas météorologiques) les 23, 24 et 25 avril. Ils sont prévus pendant les vacances scolaires pour réduire les nuisances. La circulation sera déviée par le Vieux-Bourg.

## UN NOUVEAU PARC À LA CARTOUCHERIE

### Démarrage des travaux au printemps.

L'aménagement de ce parc paysager de 2,5 hectares situé sur notre commune est un important projet porté par l'agglomération. Il prendra forme aux abords du campus de l'image composé de grands noms du cinéma d'animation : TeamTo, Folimage, La Poudrière, Fargo... Ce poumon vert en plein cœur de ville offrira des espaces ludiques, valorisera les traces de l'histoire des activités passées et participera au développement économique, environnemental, culturel et touristique de Bourg-lès-Valence.

# Où en est la construction de la passerelle ?

## Des études complémentaires exigées par le Ministère des transports.

**A**u vu des événements tragiques de 2018 (effondrement du pont piéton à Miami et du viaduc autoroutier à Gênes avec pour conséquence un lourd bilan humain d'une cinquantaine de morts), des études complémentaires sont demandées par le Ministère des transports pour la construction de la nouvelle passerelle qui enjambe l'A7.

Pour la municipalité, la sécurité passe avant tout. Même si le cabinet d'architecture Ney et Partners est réputé pour ses ouvrages d'art et la conception de structures techniques complexes, la Ville s'engage à reprendre les études, ce qui va malheureusement engendrer du retard dans sa réalisation.

Pour autant, des bonnes nouvelles ont été annoncées à la Ville. La passerelle deviendra l'itinéraire officiel de la ViaRhôna qui s'étend du Léman à la Méditerranée. Les nombreux touristes qui



l'empruntent chaque année pourront alors découvrir notre ville et contribuer ainsi au dynamisme de nos commerces locaux. La Ville a reçu le soutien de nombreux financeurs : l'Union européenne, le Département, l'Agglomération, la CNR, l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Une

subvention de 2 millions d'euros est d'ores et déjà prévue dans le cadre du Contrat de plan État Région (CPER).

S'il est difficile aujourd'hui d'établir un calendrier précis, nous gardons bon espoir de voir le chantier de la passerelle démarrer en 2020.

## VISITER LE CHANTIER, C'EST POSSIBLE !

### Inscrivez-vous pour découvrir le futur Girodet.

Venez visiter le chantier en présence de Madame le Maire et des concepteurs du projet. Quatre visites d'une durée d'une heure, sont organisées.

Rendez-vous sur le parking, derrière le théâtre le Rhône (prévoir chaussures de marche).

- **Samedi 6 avril, de 10 h à 11 h et de 11 h 30 à 12 h 30.**
- **Samedi 13 avril, de 10 h à 11 h et de 11 h 30 à 12 h 30.**

Inscription obligatoire (40 personnes maximum par groupe), par messagerie à [secretariat.maire@bourg-les-valence.fr](mailto:secretariat.maire@bourg-les-valence.fr) en indiquant nom, prénom, numéro de téléphone et nombre de personnes présentes ou par téléphone au 04 75 79 46 99.

## PLAN LOCAL D'URBANISME

### Il est désormais applicable !

Le nouveau Plan local d'urbanisme (PLU) a été voté en Conseil municipal du 13 mars dernier. Après une longue phase d'élaboration, une large concertation et une enquête publique où vous avez pu donner votre avis, vous renseigner et consulter le projet, ce nouveau document fixe la façon dont la commune se développera dans les 10 ans à venir, dans le respect des principes du développement durable et des espaces agricoles et naturels.

Rappelons ses 5 grandes orientations : promouvoir un développement résidentiel, raisonné et qualitatif ; dynamiser la diversité économique ; engager la commune vers un modèle de développement durable ; promouvoir une ville verte en exigeant un coefficient de biotope favorisant l'aménagement de jardins et d'espaces verts ; valoriser l'identité bourgeoise en mettant en avant son patrimoine identitaire et ses sites emblématiques.

# Le BICEMPARC

affiche presque complet

**Signe de la bonne vitalité du monde économique bourcain, le BICEMPARC de l'Armailler ne cesse de s'agrandir.**



**A**vec des bâtiments modulables et personnalisables, la société drômoise BICEM (Bâtiments industriels clés en main) a implanté en 2015 « un village d'entreprises » sur la zone de l'Armailler avec des modules proposés à l'achat ou à la location : le BICEMPARC. Cette pépinière d'entreprises attire de nouveaux investisseurs. Elle est également très convoitée par des sociétés bourcaines fidèles à la commune, qui cherchent à s'agrandir.

La phase cinq du projet est aujourd'hui en construction et prévoit seize lots supplémentaires dont trois modules de 300 m<sup>2</sup> qui verront l'installation des entreprises *Vigie Val de Drôme*, *AF Communication* et *Bellon Créateurs*, dont les travaux sont en cours pour une livraison au début de l'été.

## UNE COLLABORATION EFFICACE AVEC VALENCE ROMANS AGGLO

La Ville se félicite du travail accompli avec l'agglomération, à qui elle a transféré la compétence économique de notre territoire en 2016. À proximité du BICEMPARC, la zone de l'Armailler compte aujourd'hui près de 850 salariés et offre de nombreux services (une micro crèche, la fibre, les transports en commun...). D'autres projets verront le jour d'ici 2020 dans

ce secteur et sur l'ensemble de la commune, où cet essor se ressent au sein d'un réseau important de petites et moyennes entreprises (PME) actives et innovantes, parmi lesquelles nous comptons dix entreprises de plus de 100 salariés.

## LES CHIFFRES

### Le BICEMPARC

- **23 000 m<sup>2</sup>** de surface totale
- **13 entreprises** (dont 3 à venir été 2019)
- **250 emplois** à l'horizon 2020
- **Phase 5 du projet** : 2 lots de 130 m<sup>2</sup>, 1 lot de 150 m<sup>2</sup> et 1 de 300 m<sup>2</sup> restent à attribuer
- **Phase 6 envisagée pour 2020** : 10 lots à pourvoir

# Salon de l'alternance, de l'apprentissage et de l'emploi

**4<sup>e</sup> édition, jeudi 25 avril,  
de 13 h à 17 h, à la halle  
les Trois Sources.**



**V**ous êtes à la recherche d'une formation, d'un apprentissage, d'une alternance, d'un métier ou d'un contrat ? Ce salon peut vous intéresser ! Il permet de mettre un pied dans le monde du travail, de se former à un métier avec pour objectif final de trouver un emploi, si possible pérenne. Il répond aux attentes de nombreux Bourcains qui rencontrent des difficultés à trouver un stage en alternance, un contrat d'apprentissage ou un emploi, en mettant en relation demandeurs d'emploi ou stagiaires, avec les entreprises. Cette année, plus de 90 exposants seront présents pour vous aider à trouver votre voie.

Rendez-vous le 25 avril pour rencontrer des entreprises, des acteurs locaux, obtenir des informations sur les formations, leur contenu, leur durée, sur les contrats possibles selon votre situation et pour découvrir de nouveaux métiers.

Rappelons que la Cellule emploi de la Ville représente un lien majeur et primordial entre les Bourcains et l'accès au monde du travail, à l'emploi et à la formation professionnelle.

**Renseignements : [cellule.emploi@bourg-les-valence.fr](mailto:cellule.emploi@bourg-les-valence.fr) (04 75 79 45 25).**

## Le mécénat, une démarche à la portée de tous

**Soutenir la Ville et bénéficier  
d'avantages fiscaux.  
Comment faire ?**

**L**e mécénat est un soutien matériel, en nature ou financier, apporté par une entreprise ou un particulier pour des activités d'intérêt général. La Ville a donc sélectionné des projets attractifs, susceptibles de vous intéresser. Devenir mécène, c'est contribuer à l'embellissement de notre commune, soutenir une cause qui vous est chère, associer votre image à nos projets, participer au rayonnement de notre territoire local, ou encore, entrer dans un réseau d'entreprises. Tout don donne droit à 60 % de réduction d'impôts pour une entreprise et 66 % pour un particulier.

**Rejoignez-nous ! Pour en savoir plus :**  
[morgane.olivier@bourg-les-valence.fr](mailto:morgane.olivier@bourg-les-valence.fr)  
(04 75 79 45 20).

### DEVENIR MÉCÈNE



**Morgane Olivier, chargée des partenariats institutionnels et privés.**

**Une interlocutrice à votre écoute.**

**Morgane Olivier** a été recrutée par la Ville en septembre 2018 pour accompagner la recherche de financements externes. Elle est chargée d'impulser une démarche nouvelle et innovante pour construire des partenariats publics-privés qualitatifs avec des acteurs de notre territoire. Dotée d'un parcours professionnel et universitaire varié, elle confie : « *Si la dimension financière est prégnante dans cette fonction, ma mission consiste également à tisser des liens de confiance avec de nombreux partenaires. C'est ce qui fait la richesse de ce travail qui permet d'alléger la charge financière de notre collectivité, pour réaliser des investissements toujours plus conséquents* ».

# L'essentiel à retenir du budget 2019

## POURQUOI BAISSER LES TAUX COMMUNAUX ?

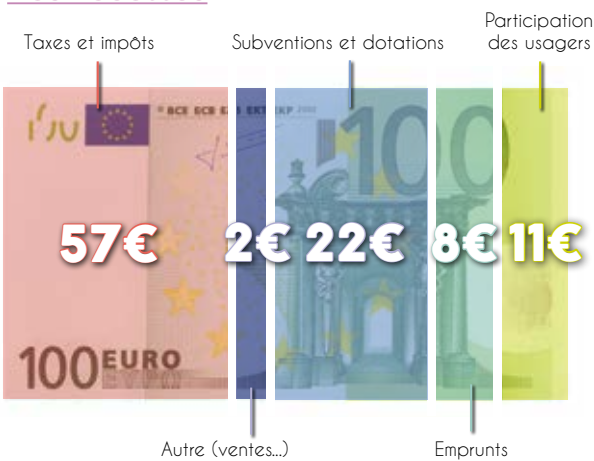
Malgré les contraintes qui pèsent depuis plusieurs années sur les collectivités locales, la municipalité a fait le choix de baisser les taux communaux de 2 % par an depuis 2014,

**« Taux communaux : - 2 %  
pour la 6<sup>e</sup> année consécutive  
= 3,8 millions d'économies  
pour les Bourcains »**

pour vous redonner du pouvoir d'achat. Cette volonté est apparue peu lisible pour certains d'entre vous. Et pourtant... Prenons l'exemple de la famille X qui a payé en 2014, 1000 € pour la part communale sur l'ensemble de ses impôts. Sans la baisse des taux, cette famille aurait eu à déboursier au moins 126,22 € de plus.

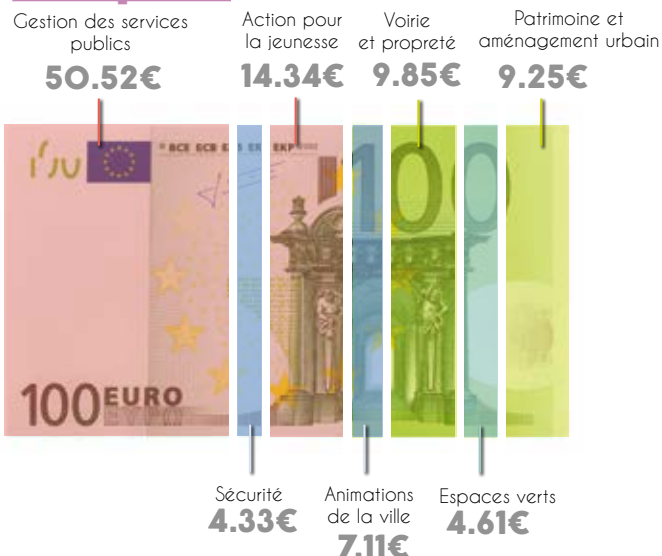
## D'OÙ VIENT L'ARGENT ? OÙ VA L'ARGENT ?

### Les recettes



Le budget de notre ville comparé à un billet de 100 €

### Les dépenses



## LES CHIFFRES

### VOTRE VILLE EN BREF

- 122 km de voiries communales
- 47 ha d'espaces verts
- 1775 enfants scolarisés/an
- 736 enfants accueillis en accueil de loisirs/an
- 4083 passeports et cartes d'identité réalisés/an

### COMBIEN ÇA COÛTE POUR LA VILLE ?

- 1 élève en classe élémentaire : 415 €
- 1 repas à la cantine : 10 €
- 1 panneau de signalisation : 156 €
- 1 ralentisseur fixe : 9000 €

## TOUJOURS PLUS DE POUVOIR D'ACHAT

### Achat groupé de gaz et d'électricité.

Après la mutuelle négociée, la municipalité vous propose un achat groupé de gaz et d'électricité pour réduire le montant de vos factures, lutter contre la précarité énergétique et augmenter la part de consommation d'énergies renouvelables. La Ville a lancé une consultation et passé une convention d'accompagnement pour l'organisation d'un achat groupé d'énergies (électricité verte et gaz) avec l'entreprise Wikipower.

- Réunion publique d'informations avec le prestataire : lundi 29 avril à 20h30 en salle des mariages
- Permanences : lundi 29 avril et jeudi 9 mai de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, en mairie, direction éducation jeunesse.



# un centre de santé polyvalent en centre-ville

## La municipalité vient de signer une convention de partenariat avec le centre de soins et de santé.

Comme toutes les villes de France, notre commune est touchée par la désertification médicale. Après les départs en retraite successifs de nos médecins généralistes depuis 2010, et ceux à venir à court et moyen terme, la municipalité, consciente des difficultés que vous rencontrez pour trouver un médecin généraliste, a décidé de prendre ce sujet à bras le corps.

Après plusieurs mois de négociation, les démarches entreprises par le Maire, Marlène Mourier, assistée de Brigitte Zahm et Marguerite N'Guyen, conseillères municipales déléguées à la santé, ont enfin abouti avec la création par la Ville d'un centre de santé polyvalent de 380 m<sup>2</sup>. En lien avec le centre de soins et de santé qui avait besoin d'un agrandissement de ses locaux actuellement situés aux Chirouzes, ce nouveau



centre de santé polyvalent se trouvera au rez-de-chaussée d'un immeuble contemporain, devant le pôle enfance et sera accessible à tous les Bourcains. Il accueillera des médecins généralistes salariés du centre de soins et des professions paramédicales.

Ce projet est une excellente nouvelle pour la commune tout comme le pôle médical privé actuellement en fin de construction aux Chabanneries, lequel devrait également accueillir des médecins généralistes et des professions paramédicales.

## LE POINT DE VUE DE L'ÉLUE



**Marlène Mourier**  
maire de Bourg-lès-Valence

**La signature de cette convention est-elle une bonne nouvelle ?**

C'est une excellente nouvelle ! Mais nous ne devons pas relâcher nos efforts car d'ici la construction de ce centre de santé polyvalent, d'autres médecins vont partir à la retraite. Je mène un combat de tous les jours pour que de nouveaux médecins s'installent et, actuellement, deux médecins réfléchissent à venir sur notre commune.

### **Quelle est la situation sur la commune ?**

Selon l'Agence régionale de la santé (ARS), Bourg-lès-Valence est repassée en zone blanche, en terme de désertification médicale, alors que nous étions en zone de vigilance. Cette décision surprenante n'est pas une bonne nouvelle : en zone blanche, les médecins ne peuvent plus bénéficier de certaines aides. Cependant, notre recherche de médecins généralistes reste très active et nous mettons tout en œuvre pour préparer et faciliter l'installation de nouveaux médecins sur la commune.

## BRÛLAGE À L'AIR LIBRE

### Rappel des interdictions

La qualité de l'air est un enjeu majeur pour la santé, la pollution étant la 3<sup>e</sup> cause de mortalité en France. Il convient donc de ne pas dépasser les valeurs limites, en particules fines et en dioxyde d'azote. Rappelons qu'il est interdit de brûler des déchets dits verts (issus de la tonte des pelouses, taille des haies, élagages, débroussaillage...). Les déchets verts agricoles ne sont pas concernés par cette interdiction, sauf lors d'épisodes de pollution. Le non-respect de cette réglementation est passible d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

Infos et réglementation : <http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/agir-pour-la-qualite-de-l-air-en-auvergne-rhone-a13973.html>

# Dimanche 7 avril, 12<sup>e</sup> édition du semi-marathon



## Nouveau parcours au départ des Trois Sources.

On ne présente plus cette compétition dont la notoriété attire de très nombreux coureurs, et des plus célèbres. Le nombre de participants, la présence des bénévoles en progression régulière depuis 2008 et un public toujours au rendez-vous pour encourager les coureurs, offrent une belle reconnaissance à cette épreuve sportive.

Travaux de Girodet obligent, cette année, de nouveaux parcours sont proposés autour du centre-ville avec départ et arrivée aux Trois Sources. Trois nouvelles courses sont créées pour les plus jeunes de 1,2 km, 2,4 km et 5 km selon l'âge.

Les inscriptions s'enregistrent sur le site internet du semi-marathon, mais également sur place le jour J. Dans le bel esprit de solidarité qui caractérise cette manifestation, un euro par coureur inscrit sera reversé à l'association *Petit Prince Leeroy*, pour soutenir ce jeune Bourcain de 11 ans atteint d'une tumeur au tronc cérébral.

Plusieurs groupes musicaux seront présents pour faire de ce moment, une grande fête populaire. Venez nombreux y participer et encourager les coureurs.

**Renseignements :** [www.semi-marathon-bourg-les-valence.fr](http://www.semi-marathon-bourg-les-valence.fr)

## AU PROGRAMME

- > 9 h 15 : départ du semi-marathon
- > 9 h 40 : départ Handisport fauteuil
- > 9 h 45 : départs du 10 km, du Challenge entreprises, du 5 km et du Handisport
- > 10 h 20 à 10 h 50 : courses enfants
- > De 8 h 30 à 12 h : fermeture de toutes les routes du parcours du semi-marathon.

**Merci d'emprunter les navettes gratuites depuis le centre Leclerc.**

## LE POINT DE VUE DE L'ÉLU



**Aurélien Esprit,  
adjoint chargé du Sport  
et de la Jeunesse**

**Quelles sont les nouveautés en 2019 ?**

La première et la plus importante concerne le déplacement des parcours, ramenés en ville en raison des travaux de Girodet. Il en découle l'installation du Village du semi-marathon aux 3 Sources et la création de trois courses pour les enfants.

**Quel est l'objectif pour les années à venir ?**

L'objectif de l'association du semi-marathon et de ses bénévoles est de maintenir la renommée et la qualité de cette course avec sa belle dynamique et son bel esprit de solidarité, pour résister à la concurrence des trails et autres courses de la région.

## DJIBRIL CISSÉ



**Parrain de cette  
12<sup>e</sup> édition.**

Après Christophe Lemaître et Laurent Maistret, le semi-marathon est fier d'accueillir l'ancien footballeur

international, Djibril Cissé. Celui qui a porté le maillot de l'équipe de France à 41 reprises et a notamment participé aux Coupes du Monde en 2002 et 2010, donnera le coup d'envoi de la course.

# la Compagnie Créole, invitée de MusiKàBourg

**Samedi 25 mai, rendez-vous place des Rencontres pour la 2<sup>e</sup> édition du festival MusiKàBourg !**

Après les rythmes jazzy de la New Orleans l'an dernier, c'est le thème de la musique des îles qui a été retenu cette année. Sous l'impulsion de l'adjointe à la Culture, Myriam Ben Salem, cette belle animation festive et gratuite se recentre sur un seul lieu et vous donne rendez-vous place des Rencontres. Dès 19 heures, la parade de la *Cie Bidon d'îles* vous emmènera vers le village restauration, installé à proximité de la scène. La *Compagnie Créole* mettra ensuite de l'ambiance dès 21 h 30 et permettra à tous de chanter, danser et zouker au son de ses mélodies à succès telles que « Au bal masqué », « Le Douanier Rousseau » et bien d'autres. Groupe mythique des années 80, la Compagnie Créole a aussi été partie prenante des tournées *Âge tendre* et *Tête de bois* entre 2009 et 2011.



## La 16<sup>e</sup> édition de la fête du jeu s'annonce !



**Samedi 25 mai, de 13 h 30 à 18 heures, le centre de loisirs Louis-Jourdan vous accueille pour une nouvelle fête du jeu.**

Pour cette édition 2019, le thème de l'Afrique a été retenu par les organisateurs, structures associatives et services communaux pour vous faire découvrir ce continent sous ses airs les plus étranges, étonnants, merveilleux... et bien sûr ludiques !

Cette année encore, des espaces jeux seront proposés aux tout-petits (Kapla, jeux de kermesse, jeux en bois, jeux d'adresse...)

et des manèges seront installés pour vous offrir toujours plus de divertissement. La présence de M. Loyal pour accueillir et orienter le public complète cette riche programmation. Sur place, buvette et restauration rapide seront également proposées, pour que chacun profite au maximum de cette belle manifestation festive, gratuite et ouverte à tous.

### LES RENCONTRES DU JUMELAGE

**Du 1<sup>er</sup> au 4 mai : première édition de ces rencontres annuelles.**

Près de 60 participants sont attendus par le Comité de Jumelage, pour participer à des rencontres sportives et culturelles, ainsi qu'à un marché de créateurs et d'artisanat devant la mairie, en présence des maires et membres du conseil municipal des villes jumelles : Ebersbach-an-der-Fils, Ebersbach-

Neugersdorf (Allemagne), et Talin (Arménie).

**Afin de faciliter l'organisation de cet événement, le Comité de Jumelage recherche des familles d'accueil volontaires.**

**Rens. : jumelagebourglesvalence@gmail.com ou 06 56 89 64 55**

# Des travaux, pour votre sécurité et votre cadre de vie

**Cette année, la municipalité s'engage dans un plan de travaux de voirie conséquent.**



La rue Jean-Bart

Dans son souci constant d'améliorer le cadre de vie et de veiller à la sécurité des Bourcains, la Ville continue d'investir dans des travaux de voirie dont l'enveloppe budgétaire s'élève cette année à 1 100 000 €.

D'importants chantiers programmés en 2019 sont d'ores et déjà en cours de réalisation, d'autres vont débiter dans les jours qui viennent ou se feront à partir de la rentrée de septembre. Parmi ceux-ci, la réfection et/ou l'aménagement de voiries rurales et urbaines (rues Pasteur, Turgot, André-Gide, Barnave, Jean-Bart, allées de l'Égalité et des Sapins, quartier de l'Armailler). À cela s'ajoutent l'installation d'un plateau traversant boulevard Général de Gaulle et la création de parkings (d'Indy et Chorier)

À noter que pour tous ces aménagements de voirie, la Ville associe systématiquement l'association REVV (Roulons en Ville à Vélo).

## UN NOUVEAU PARKING DANS LE VIEUX-BOURG À l'angle des rues Chorier et d'Indy.

Le stationnement étant contraint quartier du Vieux-Bourg, la Ville crée un nouveau parking sur l'emplacement de l'ancienne propriété Capdeville. Ces places de stationnements supplémentaires, comprenant également des places PMR, viendront compléter le parc déjà existant dans ce quartier historique de la commune.

## FIN DE CHANTIER, RUE MARCEL-VIVIER

La rue sera fermée pendant les vacances de printemps.

Après l'implantation des nouveaux feux tricolores, l'enfouissement du réseau électrique, la suppression des branchements plomb pour l'eau potable et la création du réseau d'éclairage public, l'aménagement d'un cheminement doux réservé aux cycles et aux piétons, la rue Marcel-Vivier sera fermée à la circulation pendant les vacances scolaires d'avril pour permettre la réfection complète de la voirie et de la piste cyclable.



La rue Marcel Vivier

## REPRISE DES TRAVAUX RUE DE LA BELLE MEUNIÈRE

Après l'enfouissement des réseaux, réalisé en 2018, les travaux pilotés par la Ville de Valence, de cette longue rue géographiquement liée à la ville préfecture, reprendront en juin pour l'installation de l'éclairage public et la réalisation de la voirie. Le planning prévisionnel prévoit un achèvement du chantier en octobre.

## SÉCURITÉ DANS LES BUS



**La Ville a signé une convention avec Citéa.**

Le Maire, Marlène Mourier, et

Marylène Peyrard, présidente de Valence Romans Déplacements, ont signé une convention permettant aux agents de la police municipale d'effectuer des contrôles et d'intervenir dans les bus du réseau CITÉA lorsque des problèmes d'insécurité et d'incivilité surviennent. Cette nouvelle disposition renforce les dispositifs de sécurité déjà existants, comme la présence de caméras dans les bus, le suivi permanent des véhicules par GPS et la liaison radio de chaque chauffeur au central VRD.

## BIEN VIEILLIR À BOURG-LÈS-VALENCE

**Le CCAS propose de nouvelles activités aux seniors.**

Grâce au partenariat engagé entre la Ville, son centre communal d'action sociale et la conférence des financeurs de prévention de la perte d'autonomie, le CCAS propose de nouvelles animations gratuites aux seniors afin de les aider à appréhender leur avancée en âge : informations et échanges sur le bien vieillir, soutien à l'autonomie, prévention des risques de chute (gestes et postures) et découverte d'activités physiques adaptées. Pour toutes ces séances, les places sont limitées. Inscription obligatoire auprès du CCAS, 270 rue de la Vorgine, 04 75 79 45 78 ou à la résidence du Moulin des prés, 10 rue des Loisirs, 04 75 25 12 82.

## LE CMJ A VISITÉ LE SÉNAT

**Une journée inoubliable.**

Alors que les élections du deuxième Conseil municipal des jeunes se préparent dans les classes de CM1 et CM2 des écoles élémentaires, les jeunes élus du premier CMJ ont terminé leur mandat par une visite au Sénat, le 7 février dernier. Au programme de cette journée bien remplie, une balade découverte de Paris, de ses quartiers et principaux monuments chargés d'histoire, puis la visite de l'hémicycle du Sénat grâce à M. Gilbert Bouchet, sénateur de la Drôme, qui a offert à nos jeunes Bourcains un goûter très apprécié.



Les enfants du CMJ dans l'escalier d'honneur du Sénat

## LE STADE DES COMBEAUX FAIT PEAU NEUVE



**Des travaux de rénovation sont engagés pour faire de cet équipement vétuste un parc sportif.**

Début mars, le Maire, Marlène Mourier, Aurélien Esprit, adjoint chargé du sport et Florian Reverdy, conseiller municipal en charge des associations sportives, ont visité le chantier. Ces nouveaux aménagements consistent en la réfection totale du stade et la création de 16 jeux de pétanque.

## INSCRIPTIONS SCOLAIRES

**Dernière semaine pour inscrire vos enfants.**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de septembre 2019 s'enregistrent jusqu'au vendredi 5 avril de 9 h à 12 h, **le matin uniquement**, au service scolaire de la mairie. Elles concernent la rentrée en maternelle des enfants nés en 2016, et les nouveaux arrivants sur la commune. Pour un traitement plus rapide de votre dossier, apportez votre livret de famille ou acte de naissance de l'enfant, un justificatif de domicile ou une attestation d'hébergement, votre jugement de divorce au cas où, et le certificat de radiation de l'école précédente. Les dossiers de demande de dérogation pourront être retirés auprès du service éducation à cette occasion et à retourner complétés **avant le 10 mai 2019**. Renseignements : 04 75 79 45 97

## ACCUEILLIR LA BIODIVERSITÉ DANS MON JARDIN

**« Balade nature » samedi 27 avril, de 14 h à 17 h, quartier Godanger.**

La LPO AuRA-Drôme (Ligue pour la protection des oiseaux) organise en partenariat avec la Ville et l'agglomération, une balade au départ de la rue Paul-Regnault (à l'intersection des rues Pisan et Vilmorin) pour vous faire découvrir la faune des jardins, les aménagements et méthodes de gestion (nichoirs, gîtes, haies, gestion différenciée...) et réaliser un nichoir.  
Contact : julie.coutout@lpo.fr - 04 75 57 32 39 - [www.lpo-drome.fr](http://www.lpo-drome.fr)



## MAJORITÉ MUNICIPALE

### PROMESSES TENUES, VALEURS ASSUMÉES

#### SENIORS

Grand succès pour le repas des aînés ! 1300 d'entre eux se sont retrouvés pour partager un moment festif sur 4 journées. Nos seniors constituent une grande richesse, ils méritent toute notre attention.

#### POUVOIR D'ACHAT

Baisse annuelle de 2% des taux d'imposition, mutuelle communale négociée, achat groupé d'énergies. Notre municipalité agit pour votre pouvoir d'achat !

#### ACCESSIBILITÉ

JustBip, BLV Mag en version audio, aménagement des arrêts de bus, accessibilité dans les écoles... Autant d'actions pour accompagner le quotidien des personnes en situation de handicap.

### « QUI EST PINOCCHIO ? »

Ce qu'on peut lire sur les tracts ou entendre de l'opposition (PS)

#### CONCERTATION

« Défaut de concertation avec les riverains et permis déjà signé concernant l'ancienne carrière du Geai » (tract opposition PS, n°5). FAUX ! Le permis de construire n'a pas encore été attribué et fait l'objet d'une étude d'impact. Une réunion avec les riverains sera organisée le moment venu !

#### GIRODET

« Où sont les recettes ? À ce jour aucune subvention obtenue » (tract PS n°4). FAUX ! Aujourd'hui, près de 6 000 000 € de subventions sont attendus pour financer le projet du parc de l'île Girodet.

#### VOIRIE

« Les voiries ne sont plus entretenues » (tract PS n°3). FAUX ! Pour 2019, + 1 100 000 € sont inscrits au budget.

## OPPOSITION MUNICIPALE



Frédéric Tremblay, Françoise Neyron, Denis Cluzel, Jean-Yves Girouin, Marianne Ory, Wilfrid Pailhès, Christiane Ranc

EXPLOSION DE LA FACTURE GIRODET : 13.8 MILLIONS D'EUROS !  
LA DÉPENSE PHARAONIQUE D'ARGENT PUBLIC DE MADAME LE MAIRE

« Une mauvaise gestion du projet, non maîtrisé par le Maire et son équipe depuis 5 ans. »



Girodet : une facture et un calendrier qui dérapent encore !

- Lors du conseil municipal du 13 mars 2019, madame le Maire a du encore revoir le montant à la hausse de la facture Girodet suite à une mauvaise estimation.
- Reports des factures sur le prochain mandat.

#### Urbanisme PLU

L'enquête publique et le commissaire enquêteur ont assorti le PLU de 4 réserves, 10 recommandations 127 observations.

#### Nos grandes inquiétudes sur les projets :

- construction de 110 logements aux Sapins,
- construction de 205 logements en centre ville,
- construction de 80 logements sur Girodet,
- construction de 260 logements sur la SPIT,
- les 150 logements sur la carrière dite « Girard » à l'Armailler,
- les 50 logements route de Chateaufort venant lourdement impacter la circulation dans ces quartiers et plus particulièrement le rond point de Grand Frais.

#### Nos propositions avec ce montant

- Une maison médicale,
- Un renforcement des moyens pour la police municipale,
- Une liaison de la Vjathona entre le bassin de joutes et l'Épervière,
- Une nouvelle salle des fêtes avec un grand jardin ouvert sur le Rhône (arrêtés par Madame le Maire),
- La modernisation du théâtre Le Rhône,
- L'entretien des routes, des écoles, la rénovation du gymnase du Cosec, la rénovation des terrains de football, vestiaires, boudrome...

#### Depuis + de 5 ans, Marlène MOURIER, membre du parti «Les Républicains» de Laurent Wauquiez :

- a emprunté plusieurs millions d'euros pour le projet Girodet,
- va bétonner le quartier de l'Armailler/Geai avec + 200 logements,
- a augmenté fortement les prix des cantines,
- a baissé considérablement les subventions aux associations,
- a engendré une dégradation du climat social dans la Mairie.



#### Tribune Debout la France

Non à la commercialisation du corps humain !

Bourg-Lès-Valence est la ville natale de l'amicale des donneurs de sang de l'agglomération de Valence. Depuis des années, la ville répond présente aux différentes collectes locales et réunions.

Le don du sang est menacé en France : suppression des médecins lors des collectes, préconisation de la suppression des petites collectes pourtant porteuses en donneurs, fermeture de laboratoires, marchandisation du sang...

Les citoyens et élus doivent se mobiliser contre cette marche vers la marchandisation du corps humain. Ne nous laissons plus faire !

Info : [www.deboutlafrance26.fr](http://www.deboutlafrance26.fr) - Permanence sur rdv.  
Damien Toumi, conseiller municipal Debout la France  
[toumi.damien@gmail.com](mailto:toumi.damien@gmail.com) / 06 50 12 20 14



#### Grand débat ou grand déballage ?

Le président de la république et son gouvernement ont lancé un grand débat national.

Tout est mis en œuvre pour que ce débat soit entièrement contrôlé, le président voulant décider seul des questions et des réponses.

Dans les ronds-points les Gilets jaunes disent : Fin de mois difficile ! je touche moins de 1 800 € net par mois.

Génération précaire. Être jeune aujourd'hui, c'est enchaîner les stages non rémunérés ou payés au SMIC ! Des missions d'interim ou des CDD plus ou moins longs. Ma retraite 1020 euros par mois. Quand j'ai réglé le : gaz, électricité, eau, téléphone, mutuelle, loyer, il me reste autour de 400 euros pour vivre.

Changer mon véhicule ou faire des travaux d'isolation, difficile lorsqu'on arrive tout juste à manger.

Justice sociale, justice fiscale, service publique, écologie, démocratie voilà des choix à mettre en place dans notre ville.

Esson Gérard, conseiller municipal PCF/FG de Bourg-lès-Valence



## ÉTAT CIVIL

### Naissances

#### Novembre 2018

Yazid Chaabi, Charlotte Blanc,  
Hayden Magno

#### Décembre 2018

Ilan Peyret Marraccini

#### Janvier 2019

Augustin Richy, Lyakout Cherif Toubon

#### Février

Liam Berthier, Axel Marchand, Laura Jeames

### Mariages

#### Décembre 2018

Laurent Jardillier et Violaine Munoz

#### Janvier 2019

Tomasz Glodowski et Céline Aubert

### Décès

#### Décembre 2018

Henriette Goué, Matilde Adesso, Besti Erben, Nicole Hollande, Jeanne Boulon, Josette Bonniot, Lucienne Cain, Suzanne Ribier, Mraz Amoiani, Jeanne Vernus, Josette Rebillard, Giovannino Ruggiu, Jean Palermo

#### Janvier 2019

Yvette Boulocher, Élise Baudran, Jérôme Olivier, Mario Magnavacca, Josiane Vedel, Sylvaine De Sa Mendès, Denis Desmeure, Georgette Drevet, André Seauve, Marc Porcel, Brahim Sdiri, Jacques Contet, Raymonde Chovin, Jacky Chevillon, Robert Soum, Martin Vincent, Gilbert Davin,

Félicie Monmagnon, Abou Ly,  
Yvette Chavanne, Odette Dubouchet,

#### Février 2019

Albert Dupré, Bernard Audra, Cheng Chet, Cyprien Clemente, Maria Carlomagno, Françoise Morales, Antoine Soto, André Mantellier, Charles Chatain, Armand Boyadjian, Adrienne Gauthier, Roger Mariusse, Jeannine Marthouret, Nicole Larbes, Franciane Vaïtilingom, Mireille Teitgen, Dominique Trapier, Michel Lachaux, Armand Guyot

#### Mars 2019

Guy Barnier

### HÔTEL DE VILLE

36, rue des Jardins  
26500 Bourg-lès-Valence  
Ouverture du lundi au vendredi,  
de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30  
(17 h le vendredi).  
Téléphone 04 75 79 45 45  
Les permanences état civil  
du samedi matin (9 h – 11 h)  
sont réservées uniquement  
aux Bourcains.

### PERMANENCE DU MAIRE

Le Maire vous reçoit personnellement  
(problèmes administratifs, emploi...).  
Prise de rendez-vous de 9 h à 12 h  
les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
auprès du secrétariat du Maire.  
Téléphone 04 75 79 45 02  
secretariat.maire@bourg-les-valence.fr

### PERMANENCE DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

Sur rendez-vous.  
Téléphone 04 75 79 46 66  
secretariat.elus@bourg-les-valence.fr

### RETROUVEZ-NOUS SUR



## DON DU SANG

les 16 avril, 13 juin, 22 août et 24 octobre

## ENQUÊTES PUBLIQUES

### Projet de centrale photovoltaïque aux Combeaux

Jusqu'au 10 avril, exprimez-vous par voie postale en mairie ou par courriel  
([pref-consultation-enquete-publique4@drome.gouv.fr](mailto:pref-consultation-enquete-publique4@drome.gouv.fr)).

Permanences en mairie le 2 avril de 9 h à 12 h et le 10 avril de 14 h 30 à 17 h 30.

Rens. : [drome.gouv.fr](http://drome.gouv.fr) rubrique avis d'ouverture d'enquête publique.

### Révision du zonage des réseaux d'assainissement et d'eaux pluviales.

Jusqu'au 26 avril, exprimez-vous par voie postale à l'agglomération ou par courriel  
([enquete-publique-zonage-assainissement-blv@valenceromansagglo.fr](mailto:enquete-publique-zonage-assainissement-blv@valenceromansagglo.fr)).

Permanences en mairie le 11 avril de 9 h à 12 h et le 26 avril de 14 h à 17 h.

Rens. : <http://www.valenceromansagglo.fr>

### Révision du plan de prévention des risques naturels – inondation

Du 15 avril 2019 au lundi 20 mai, exprimez-vous par voie postale en mairie  
ou par courriel ([pref-consultation-enquete-publique3@drome.gouv.fr](mailto:pref-consultation-enquete-publique3@drome.gouv.fr)).

Permanences en mairie les 15 avril et 15 mai, de 9 h à 12 h, et les 24 avril et 20 mai,  
de 14 h 30 à 17 h 30.

Rens. : [drome.gouv.fr](http://drome.gouv.fr) rubrique avis d'ouverture d'enquête publique.

## CONCILIATEUR DE JUSTICE

Permanences, sans RDV, tous les mardis après-midi en mairie, à partir de 14 h,  
dans le bureau « permanence » du rez-de chaussée de la mairie, pour vous aider à  
trouver un règlement amiable (contentieux de voisinage, droit de consommation,  
différends entre propriétaires et locataires...).



Besoin d'une intervention  
sur le domaine public ?

VOUS SIGNALEZ...  
NOUS INTERVENONS !

Ligne ouverte toute l'année  
de 8 h 30 à 12 h 00 et 13 h 30 à 17 h 30  
du lundi au vendredi et les samedis,  
de début juin à fin septembre.  
[numero.vert@bourg-les-valence.fr](mailto:numero.vert@bourg-les-valence.fr)

BLV le MAG - NUMÉRO 189 - Avril 2019

Journal édité par la Ville de Bourg-lès-Valence et distribué dans tous les foyers.

Directeur de publication : Marlène Mourier, Maire de Bourg-lès-Valence - Rédaction : Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, Marie Viaud - communication@bourg-les-valence.fr - Crédit photos : Yanniss Buliard, Martine Galati, Charly Mathey, Yoann Prin, @ JN Photo Paris, Fotolia - Conception / Réalisation : Studio Kaligram.fr - Impression : Graphot. Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement - Tirage : 10 500 exemplaires - Distribution : Société Distribal - Dépôt Légal : À parution.



Document labellisé

# SALON de L'ALTERNANCE, de L'APPRENTISSAGE et de L'EMPLOI

UNE FORMATION,  
UN MÉTIER, UN CONTRAT !  
POUR JEUNES ET ADULTES

**JEUDI 25 AVRIL 2019**

**Halle les Trois Sources**

118, chemin du Valentin  
Bourg-lès-Valence

**13 h à 17 h**

Renseignements  
04 75 79 45 25

Conception : Direction de la communication - Yannis Balliard - Février 19

